

✉ 11, rue du Moulin - 21370 PLOMBIÈRES LÈS DIJON  
☎ 03,80,45,53,87  
@ [0211792j@ac-dijon.fr](mailto:0211792j@ac-dijon.fr)  
@ <http://ecolepierrechevalier.toutemonecole.fr>

## Rentrée scolaire 2019-2020

Nous avons repris le chemin de l'école. L'équipe enseignante est prête à accueillir vos enfants et à leur consacrer l'énergie nécessaire pour les aider à accomplir, avec votre aide, une bonne année scolaire.

### Rappel des horaires et absences :

#### Horaires :

8h40-11h40 le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin. Le portail ouvre à 8h30.

13h45-16h le lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi. Le portail ouvre à 13h35.

Retards : **Merci d'être vigilants à la ponctualité**, en cas de retard, merci de sonner au visiophone fixé sur le pilier du portail et rester devant la caméra pour identification, le temps que la directrice soit disponible pour vous ouvrir. Une fois le portail ouvert à distance, tournez la poignée et poussez fort pour ouvrir. Le parent est tenu d'accompagner l'enfant jusque dans sa classe. **Merci de remplir systématiquement un billet de retard ( carnet de liaison) à présenter dès le lendemain.**

Absences : En cas d'absences, merci de **prévenir dès la première ½ journée d'absence et de vous assurer que votre enfant pourra récupérer le travail et les devoirs**. **Merci de remplir systématiquement un billet d'absence ( carnet de liaison) à présenter dès le retour à l'école.**

**Pour annuler les repas de cantine**, prévenir l'Espace Germaine Tillion au 03.80.41.54.46, au plus tard la veille à 9h30.

### Informations importantes :

Merci de prendre connaissance du contenu du carnet de liaison de votre enfant, il contient toutes les informations importantes concernant l'école. Merci également de remplir et signer le **règlement intérieur, la charte internet et les autorisations parentales**.

Vous retrouverez toutes les informations importantes de l'établissement sur le site internet de l'école :

<http://ecolepierrechevalier.toutemonecole.fr> . En vous inscrivant à la newsletter, vous serez informés de chaque nouvelle publication.

### Documents administratifs :

Merci de nous retourner au plus vite la fiche de renseignements que **vous corrigerez en rouge** si nécessaire, et de **la compléter en ajoutant la catégorie socioprofessionnelle correspondant à la profession des deux parents à l'aide de la fiche jointe, si cela n'est pas déjà fait**.

Merci de nous transmettre rapidement l'attestation d'assurance de votre enfant et la fiche d'urgence entièrement complétée.

### Problème de santé, suivi extérieur :

Merci de signaler au plus vite à l'enseignant de votre enfant si celui-ci a un problème de santé nécessitant une dispense d'EPS, un traitement à prendre à l'école (asthme, allergie, maladie...), ou un suivi extérieur (orthophonie, aide psychologique...), afin que nous mettions rapidement en place les formalités administratives.

### Coopérative scolaire :

La participation des familles à la coopérative scolaire est fixée cette année comme suit :

- 10 € par enfant
- 9€ l'enfant supplémentaire

Le paiement se fait en espèces ou par chèque à l'ordre de *Coopérative scolaire*, sous enveloppe aux nom et prénom de l'enfant.

*L'argent de la coopérative scolaire est utilisé de façon à favoriser certaines pratiques (abonnements à des journaux ou revues, participation aux sorties scolaires, ...). La coopérative scolaire est alimentée actuellement par deux sources : les cotisations des familles, les bénéfices réalisés par la vente de la photo scolaire et de la fête de l'école.*

**Merci de votre participation.**

### Représentants de parents élus :

*Les élections de parents auront lieu le vendredi 11 octobre 2019.* Merci de faire savoir auprès de Mme Dandelot si vous souhaitez vous présenter.

### Réunion de rentrée :

La réunion d'information de rentrée aura lieu le **jeudi 12 septembre à partir de 18h** (moment collectif sous le préau, puis chaque enseignant dans sa classe). Merci d'y venir sans votre/vos enfant(s).

*Bonne rentrée !*

L'équipe enseignante.